

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Cette FDS n'est pas obligatoire selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre indicatif uniquement.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Fabricant ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Inhalation	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. EN CAS D'INGESTION: Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.
Contact oculaire	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Ne pas frotter l'oeil.
Protection des secouristes	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu. Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Pas de traitement particulier requis.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
-----------------------------------	---

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
---	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Aucune recommandation particulière.
--------------------------------	-------------------------------------

Classe de stockage	Stockage non spécifique.
---------------------------	--------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
--	--

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Protection des yeux/du visage	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.
Mesures d'hygiène	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est requise.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Tria Marker- Different coloured 3 nibbed marker pens, Pro Marker - Range of high quality pastel and bright colours with 2 nibs.
---------------	---

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--	---

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni. Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation.
------------------------------	---

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
---	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Données sur l'animal	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Information générale	
	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage.
Contact cutané	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Contact oculaire	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Organes cibles	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
<u>12.1. Toxicité</u>	
Toxicité	Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique.

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit n'est pas volatile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 17 02 04* glass, plastic and wood containing or contaminated with hazardous substances

SECTION 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales 216.

Indications de transport maritime Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales 216.

Indications de transport aérien Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales A46.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3175

N° ONU (IMDG) 3175

N° ONU (ICAO) 3175

N° ONU (ADN) 3175

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Nom d'expédition (IMDG) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Nom d'expédition (ICAO) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Nom d'expédition (ADN) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 4.1

Code de classement ADR/RID F1

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Etiquette ADR/RID 4.1

Classe IMDG 4.1

Classe/division ICAO 4.1

Classe ADN 4.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (IATA) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-I

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence 1Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 40

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

WINSOR & NEWTON NEON MARKERS (ARTICLE)

Information générale	Cette FDS n'est pas obligatoire selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre indicatif uniquement. Le produit, tel qu'il est fourni, ne remplit pas les conditions pour être étiqueté.
Conseils de formation	Lire et suivre les recommandations du producteur.
Date de révision	18/04/2016
Révision	9
Remplace la date	18/08/2015
Numéro de FDS	23186

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.